

Le 1^{er} juin 2020

**Se balader dans la nature près de chez soi ?
C'est à nouveau possible sur les sites gérés par
les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France**

A partir du 2 juin, près d'une centaine de sites naturels gérés et ouverts au public par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France dans l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme sont à nouveau accessibles en autonomie comme en visite guidée. L'opportunité pour les habitants des Hauts-de-France de se ressourcer et de profiter à nouveau d'écrins de nature préservée près de chez eux.

Découvrir ou redécouvrir les sites naturels en autonomie

Après une longue période de confinement, l'envie voire le besoin se font sentir pour chacun de retrouver la nature, de prendre un bol d'air, de se ressourcer. Les habitants des Hauts-de-France pourront dès le 2 juin reprendre le chemin de près de 100 sites naturels gérés par les Conservatoires et accessibles au grand public en visite libre en région. Des sites très connus bien-sûr comme les Montagnes d'Eclusier-Vaux et de Frise dans la Somme ou encore la Réserve naturelle nationale des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert dans le Pas-de-Calais, mais pas seulement ! Le réseau de sites naturels préservés et ouverts au public comprend des pépites disséminées partout en région Hauts-de-France : connaissez-vous les Larris de la Vallée du Liger ? la Réserve de la Pâturage mille trous à Auxi-le-Château ? le Mont César à Bailleul-sur-Thérain ? l'Étang de la Galoperie à Anor ? L'occasion est belle de découvrir ou de redécouvrir ces sites naturels de proximité.

En toute sécurité

Sur un site naturel, les gestes barrières restent de mise : même si le port du masque n'est pas exigé (il appartient à chacun de choisir ce qu'il préfère pour aborder en toute confiance sa balade), les visiteurs sont invités à respecter les consignes de distanciation et plus généralement les gestes barrières. En cas de forte affluence sur un site, les promeneurs sont ainsi encouragés à décaler leur visite ou à poursuivre sur un autre site naturel proche.

C'est l'occasion de rappeler que les précautions habituelles restent valables afin de limiter le dérangement et l'impact de leur visite, les promeneurs sont invités à rester sur les sentiers balisés, à repartir avec leurs déchets, à ne rien cueillir ...

Reprise du calendrier d'animations

La programmation des activités nature reprend elle-aussi dès le 2 juin. « *La sécurité des participants et des animateurs reste notre priorité*, souligne Christophe Lépine, Président du Conservatoire de Picardie. *Les modalités d'organisation sont évidemment adaptées aux consignes nationales de déconfinement : le respect des gestes barrières et de distanciation tout comme le nombre de personnes présentes que nous limitons à 10 pour l'instant*».

Les futurs participants peuvent donc être rassurés et profiter à nouveau des sorties accompagnées d'un animateur nature. Envie de nature ? Retrouvez l'ensemble des dates des activités sur : www.conservatoirepicardie.org/agenda

**Bonne balade sur les sites naturels gérés
par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France !**

Liste* des sites ouverts au public au 2 juin 2020 :

(* cette liste est non-exhaustive, elle s'allongera dans les semaines qui viennent au fur et à mesure des passages de l'équipe salariée)

AISNE :

CHERMIZY-AILLES: Les Communaux
CHIVRES-EN-LAONNOIS : Les Marais communaux
COINCY : La Hottée du Diable
FERE-EN-TARDENOIS : Le parc des Bruyères
HIRSON : La cascade de Blangy
LIESSE-NOTRE-DAME : Le Grand Marais
MACHECOURT : Les Etangs de Mâchecourt
MANICAMP - BICHANCOURT : Les prairies de Manicamp / Bichancourt
MARCHAIS : Les Communaux de Marchais
MAUREGNY-EN-HAYE : La Chambrette
MAUREGNY-EN-HAYE : Le Grand Marais et le Fleuriché
MONTAIGU : La Lande de Montaigu
OEUILLY : La Pelouse de la Chaouia
PASLY : Les Carrières du Mahy, Saudraies et Hardrets
PIERREPONT : Le Marais Saint-Boetien
PIERREPONT : Les Terrains Julien
ROYAUCOURT-ET-CHAILVET : Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet
SAINT-QUENTIN : RNN - Le Marais d'Isle
VERSIGNY : RNN - les landes de Versigny

NORD :

ANOR : Etang de la Galoperie
AUBIGNY-EN-BAC : Marais de Féchain
BAIVES - WALLERS-EN-FAGNE : RNR des Monts de baives et environs
CRESPIN : Bois de Saint-Landelin
GRANDE-SYNTHÉ : RNR de Grande-Synthe
LOCQUIGNOL | MAROILLES : RNR des Prairies du Val de Sambre
PONT-SUR-SAMBRE : RNR de Pantegnies
PROVILLE : RNR de l'Escaut-Rivière
ROOST-WARENDIN : RNR des Annelles, Lains et Pont Pinnet

OISE :

ALLONNE : Le Bois des coutumes
AUTEUIL : Les Larris d'Auteuil
BAILLEUL-SUR-THERAIN : Le Mont César
BERNEUIL-EN-BRAY : Le Mont Florentin
BRAISNES-SUR-ARONDE : Les Tourbières de Braisnes-sur-Aronde
BRESLES : Les Marais et Pelouses de Bresles
CAMBRONNE-LES-CLERMONT : La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil
FONTAINE-LAVAGANNE : L'église de Fontaine-Lavaganne
FOUQUENIES : Les Coteaux du Thérain
FRESNOY-LA-RIVIERE : Le Marais et les Petits Monts
LANNOY-CUILLERE : Les Larris de Lannoy-Cuillère

LAVILLETERTRE : Le Plateau et l'Etang
LE PLESSIER-SUR-BULLES : Le Cul de la Lampe
MAROLLES : Le Marais de Bourneville
MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS : Le Larris des Terres Blanches
MONCHY-SAINT-ELOI : Marais et pelouses de Monchy-St-Eloi
PEROY-LES-GOMBRIES : La Pierre Glissoire
PLAILLY : Le Bois de Morrière
REILLY : Le Marais de Reilly
ROUVILLE : Les Bruyères de Rouville
SACY-LE-GRAND : Les propriétés départementales du Marais de Sacy
SAINT-AUBIN-EN-BRAY : Les Larris de Saint-Aubin-en-Bray
SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS : RNR - Les Larris et Tourbières (La Côte Sainte-Hélène et Les Tourbières)
SAINT-VAAST-LES-MELLO : Le Marais Chantraine
SAINT-VAAST-LES-MELLO : Les Glachoirs
VILLERS-SUR-AUCHY - SAINT-GERMER-DE-FLY : Les Pâtures

PAS-DE-CALAIS :

ACQUIN-WESTBECOURT - ELNES - WAVRANS-SUR-L'AA : RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-L'Aa et coteaux de l'Elnes
ANNEQUIN - CAMBRIN - CUINCHY - FESTUBERT : RNR des marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert
AUCHY-LES-HESDIN | ROLLANCOURT : RNR du marais de la grenouillère
AUXI-LE-CHÂTEAU : RNR de la pâture mille trous
BEAURAINVILLE : Marais de Beaurainchâteau
CLETY : RNR des anciennes carrières de Cléty
DOURIEZ : Marais du Haut-Pont
LAPUGNOY : Bois de la Louvière
LEUBRINGHEN | LANDRETHUN-LE-NORD : Forteresse de Mimoyecques
LIGNY-SUR-CANCHE : Etang de Waligny
LINGHEM : Bois de Linghem
MARESQUEL-Ecquemicourt : Marais du Planty
MARŒUIL : Marais de Marœuil
MONTREUIL SUR MER : Remparts de Montreuil-sur-Mer et Marais de Montreuil
NOEUX-LES-AUXI : RNR des Riez de Nœux-les-Auxi
ROUSSENT : Marais de Roussent
SAILLY-SUR-LA-LYS : RNR des Prés du moulin madame
SORRUS : Communal de Sorrus
VENDIN-LES-BETHUNE : Marais de Vendin-les-Béthune

SOMME :

AMIENS : Marais des Trois Vaches
BLANGY-TRONVILLE : Le Grand Marais de la Queue
BOVES : RNN - L'Etang Saint-Ladre
CONDE-FOLIE – LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS : L'Eauette
ECLUSIER-VAUX : Notre Dame de Vaux
EPAGNE-EPAGNETTE : Les Marais d'Epagne-Epagnette
FIGNIERES : Le Larris du Brûlé
FRISE : La Montagne de Frise

GLISY : Le Marais communal de Glisy
GRATTEPANCHE : La Montagne des Grès
GUIZANCOURT : La Montagne de Guizancourt
LA CHAUSSEE-TIRANCOURT : La Vallée d'Acon
LA CHAUSSEE-TIRANCOURT : Le Marais de Tirancourt
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS : Les Prés à Pions
SAINT-AUBIN-MONTENOY : La Montagne de Saint-Aubin-Montenoy
SAINT-AUBIN-RIVIERE : Aux Larris
VILLERS-SOUS-AILLY - BOUCHON : Les Larris de Villers à Bouchon
YONVAL : Aux Riez

Nous sommes tous acteurs de la protection des espaces naturels, merci de respecter le lieu qui vous accueille en restant strictement sur les sentiers ou encore en repartant avec vos déchets.

Si malgré le soin apporté ces derniers jours à l'ouverture au public des sites dans de bonnes conditions, vous rencontriez un souci, merci de nous le signaler à :
contact@cen-hautsdefrance.org